



CELLULE DE VEILLE EXCEPTIONNELLE



C'est dans un contexte des plus anxiogène et délétère que les effectifs de la CRS N°8 s'interrogent sur leur devenir professionnel et personnel suite à la présentation du projet F.A.R. (Force d'Appui Rapide).

Congés ? Mobilité ? Garde alternée ? Mutation ? Astreinte ?
 Vie sociale ? Enfants ? Famille ? Cycle de travail ? I.J.A.T. ?
 Déménagement ? Fiscalité ? Indemnité ? Avancement ?

A ce titre, le délégué Zonal CRS IDF **UNITÉ SGP POLICE** membre du CHSCT CRS saisit le Directeur Zonal des CRS Île de France et demande la tenue d'une cellule de veille exceptionnelle dénonçant l'absence de dialogue social et le mépris envers les personnels de la CRS 8 pour ce projet de restructuration.



VOS CONDITIONS DE TRAVAIL, NOTRE PRIORITÉ

UNITÉ SGP POLICE www.unitesgppolice.com
MAJORITAIRE
FSMI FO 100% Gradés, Gardiens, ADS et PATS
 22.01.21